#### COMMUNE d'Aire-sur-la-Lys

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 JUILLET 2022

# <u>DÉLIBÉRATION</u> DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS EN DATE DU 07 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le JEUDI 07 JUILLET à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

ETAIENT PRESENTS: M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes Mme ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, MM. FACON Jean Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HOUSSIN Romuald, AZELART Laurent, M. RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

### **MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION:**

M. WOJTKOWIAK David a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.

M. HERNOUT Serge a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Mme SUBTIL Vanessa a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à M. BOULET Michel.

Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme BOULIER Amélie.

M. HERMANT Alexandre a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.

M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : M. BOULET Michel

Fin de la séance : 21h00

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

## <u>OBJET</u>: ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES ESPACES FORTIFIÉS DES HAUTS-DE-FRANCE - RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2022.

2022-07-N°8

Depuis 1980, une entente intercommunale, regroupant des Villes, Associations, Communautés de Communes et Musées privés, œuvre afin de protéger et valoriser le patrimoine fortifié.

L'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France propose des actions de développement culturel et patrimonial dans les Hauts-de-France. Riche de son réseau, elle s'intègre dans la dynamique d'attractivité territoriale et recherche des solutions financières et techniques pour l'entretien des murailles, citadelles, châteaux forts, ...

La Ville d'Aire-sur-la-Lys est intégrée, depuis plusieurs années, dans le réseau des espaces fortifiés des Hauts-de-France.

Chaque année, la Ville participe aux évènements organisés par l'association notamment les journées des espaces fortifiés en avril, ou encore les conférences « Les Places Fortes Racon-thé » de novembre à février.

Au sein du réseau régional de mise en valeur du patrimoine fortifié, la Ville d'Aire-sur-la-Lys s'associe au programme de recherche et de développement et joue un rôle important dans l'animation du territoire des Hauts-de-France.

**CONSIDERANT QUE** l'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France contribue à la valorisation et l'animation du patrimoine fortifié, il est important que la Ville continue à être un membre adhérent à cette association, afin de profiter pleinement des outils de l'association, tels que le nouvel espace Escape Game, la carte du réseau, les rencontres, conférences et concours ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur François LERMYTTE - Maire-Adjoint;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

<u>ARTICLE 1er</u> - DE RENOUVELER l'adhésion au titre de l'année 2022 à l'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France ;

<u>ARTICLE 2</u> - **D'AUTORISER** le paiement de la cotisation de 1.000 € (mille euros) ; **ETANT PRÉCISÉ QUE** les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2022.

Pour extrait conforme,

\_e Maire. Jean-**Caylie** DISSAU

DE CALAIS